

FINANCES

/ (19/11/2003)



Les enfants handicapés et leur famille sont venus dire leurs craintes, hier à Lausanne, devant le Palais de Rumine. P. Martin

Les institutions sociales dans la tourmente

Les établissements vaudois qui prennent en charge les enfants et les adultes en difficulté et ceux qui s'occupent des handicapés sont paniqués par les restrictions budgétaires qui s'annoncent. Gros travail de lobbying en vue.

C'est peu dire que les institutions vaudoises s'occupant de handicapés, de jeunes ou d'adultes en difficulté sont inquiètes. C'est une véritable tempête budgétaire qui s'est abattue sur elles depuis quelques semaines. Les ennuis sont doubles. D'une part, la Confédération poursuit le mouvement de désengagement commencé il y a plusieurs années déjà. D'autre part, le canton serre la vis, pris dans ses inextricables difficultés financières. A la fin des années 90, la Fondation du Levant à Lausanne, par la voix de Pierre Rey, l'ancien directeur, avait déjà dénoncé les manœuvres de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) qui avait mis des conditions drastiques à l'octroi des subventions fédérales. Mais à l'époque, la question que le canton compense la diminution de l'engagement de la Confédération se posait encore. Ce n'est plus le cas.

«Situation inacceptable»

Les chiffres sont connus. L'addition des restrictions de la Confédération et du canton se monte à 20 millions, 12 millions pour l'Etat de Vaud, 8 pour la Confédération. Quelque 50 institutions sont concernées pour un budget global de l'ordre de 300 millions, dont les 80% sont constitués par les salaires. Compte tenu de la proportion de temps partiels, les syndicats estiment que plus de 200 emplois sont menacés. Signe que l'inquiétude en coulisses est particulièrement vive: tant les milieux syndicaux (Association vaudoise des travailleurs et travailleuses de l'éducation sociale notamment) que les directeurs des institutions (Association vaudoise des organismes privés pour enfants, adolescents et adultes en difficulté) ont réagi. Les deux parties fustigent une situation jugée inacceptable. L'AVOP n'est pas coutumière des coups d'éclat, mais considère qu'elle ne peut plus garder le silence, dès lors que c'est un choix de société qui est posé. «Nourrir, loger et blanchir seront bientôt les seules prestations qu'il sera possible d'accorder aux pensionnaires des institutions du secteur social subventionné», affirment les milieux concernés, prenant à témoin l'opinion publique. L'encadrement des enfants en difficulté et des handicapés, notamment, est au centre des débats. Les directeurs d'institutions pour handicapés parlent ouvertement de «régression des soins». Mais pour ce qui concerne l'enseignement spécialisé, l'Etat justifie sa politique par le fait que les enfants placés en institution sont particulièrement nombreux. Avec 3,5% des enfants placés sur le total de la population scolaire, Vaud détient le record de Suisse.

Eviter le chaos

Le débat budgétaire que s'approprie à ouvrir le Grand Conseil à la fin du mois sera décisif. Jusqu'à maintenant, le gouvernement tient une ligne ferme et ne semble pas disposé à lâcher du lest. Les députés se laisseront-ils plus facilement convaincre? Rien n'est moins sûr. Le budget est plus verrouillé que dans le passé, par le simple fait qu'il doit obtenir l'aval de la majorité des députés pour être adopté, puisqu'avec la nouvelle Constitution, une abstention sur le vote du budget signifie un refus et que les milieux politiques craignent plus que tout le chaos.

MICHEL PONT

Les parents manifestent

PÉTITION

Familles et professionnels récoltent près de 15 000 signatures.

Effervescence, hier, aux marches du Palais de Rumine, juste avant la séance du Grand Conseil. Les parents d'enfants handicapés regroupés à l'enseigne de l'Association Cerebral Vaud étaient venus témoigner des craintes que leur inspirent les futures restrictions sur les subventions allouées aux institutions. Avec le concours d'associations de professionnels, dont le Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique (GRAAP), lui aussi concerné, les manifestants sont parvenus à récolter près de 15 000 signatures, remises aussitôt au président du Grand Conseil, Michel Renaud.

Directeur de La Cassagne, home-école pour enfants handicapés moteurs, Robert Samouiller redoute une évolution